



Visitez Rome de manière responsable pendant le Jubilé

Rome possède une histoire et une culture riches, mais c'est aussi une grande capitale où vivent des millions de personnes. Avec l'arrivée des pèlerins, qui se joignent aux voyageurs annuels, il est important que vous fassiez votre part pour respecter la Ville éternelle et l'esprit du Jubilé.



Respectez l'environnement : déplacez-vous en utilisant les transports en commun

Pour vous imprégner de l'esprit du pèlerinage, rien de tel que de visiter Rome à pied ! Cependant, la ville propose également diverses options de transport en commun pour tous vos autres déplacements à Rome, y compris les lignes de bus et de tramway Atac, ainsi que les trains régionaux Trenitalia.



Respectez vos voisins : les fêtes à domicile sont interdites

Airbnb a interdit les fêtes dans les logements loués sur la plateforme, car nous croyons au respect des populations locales. Essayez de ne pas faire trop de bruit, surtout tôt le matin et tard le soir, et pensez à soulever vos valises.



Respectez la planète : adoptez des pratiques durables

Veillez à ne pas gaspiller l'énergie pendant votre séjour : lorsque vous quittez votre logement, éteignez les lumières et tous les appareils que vous n'utilisez pas, en particulier les climatiseurs. Si vous avez soif à l'extérieur, n'achetez pas d'eau en bouteille : faites comme les Romains et utilisez les « Nasoni », les fontaines qui fournissent de l'eau publique gratuitement. Vous trouverez la fontaine la plus proche de vous sur cette carte de l'ACEA.



Respectez le patrimoine culturel : protégez la beauté de Rome

Rome possède un patrimoine artistique extraordinaire qui fait sa renommée dans le monde entier. Beaucoup de ces sites culturels ont des centaines ou des milliers d'années : n'oubliez pas que même soulever une pierre ou toucher une surface peut contribuer à les endommager. Respectez-les afin qu'ils soient disponibles pour les générations futures.



Respectez la ville : éliminez vos déchets conformément à la réglementation locale

Gardez toujours les lieux publics propres. Si vous fumez, ne jetez pas vos mégots dans la rue. Vous pourriez recevoir une amende ! Dans votre logement, si vous avez des doutes sur la façon de jeter vos déchets, vous pouvez consulter cette liste d'AMA ou demander plus d'informations à votre hôte.



Respectez l'ordre public : ne traînez pas dans les zones historiques et de transit

Dans certains quartiers de la ville, des interdictions sont en place pour lutter contre les rassemblements qui troublent la paix et nuisent à l'ordre public. Il est interdit de s'asseoir, de manger ou de se baigner sur des monuments tels que des escaliers et des fontaines historiques. La consommation de boissons alcoolisées à emporter est interdite de 23 h à 7 h dans les zones historiques et de transit comme les gares.

